



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Paul VAILHE

Tél. : 04.68.90.62.00

Mall : p.vailhe@inao.gouv.fr

INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

Le Directeur de l'INAO
à
Monsieur le Préfet de l'AUDE
DREAL
Unité Interdépartementale Aude/PO
295 chemin de Maquens
ZI La bouriette
11000 CARCASSONNE

Narbonne, le 18 Janvier 2017

VRéf :

NRéf : PV/MPS/17-11

Objet : ICPE Demande d'autorisation de la société

Audeval concernant le pole environnemental de Salvaza sur Carcassonne

Par courrier en date du 15 Décembre 2016, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier ICPE Demande d'autorisation de la société Audeval concernant le pole environnemental de Salvaza sur Carcassonne.

La commune de Carcassonne est située dans l'aire géographique des AOC « Malepère », elle appartient également aux aires de production des IGP « Aude » « pays Cathare » « Cité de Carcassonne » « Jambon de Bayonne » « Pays d'OC ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La Société Audeval souhaite agrandir un pôle environnemental à l'Ouest de Carcassonne au sein d'une zone d'activité à Salvaza. Cette installation gèrera le tri des déchets non dangereux, une déchèterie à usage professionnel et recyclerie et sera une base de collecte de transfert de déchets divers. Elle couvrira au lieu-dit « Lanollier » 4.94 ha et permettra le traitement de 98.000 tonnes par an.

Le site n'est situé dans aucune zone naturelle protégée, la planéité du secteur, la végétation et les merlons en place limitent déjà les perceptions visuelles. On ne relève pas de nuisances olfactives sur la base actuelle, les déchets étant évacués chaque 24 heures, les composts traités par des procédés de bio-filtration et ventilation forcée, les émissions de poussières sont temporaires, liées aux manipulations confinées aux abords des quais de chargements.

A l'appréciation de l'ensemble de ces données, et compte tenu du caractère anthropisé du lieu, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour le Directeur
et par délégation,
La Déléguée Territoriale
Catherine RICHER

Copie DDTM

INAO - Délégation Territoriale Occitane

SITE DE MONTPELLIER
La Jasse de Meurin
34970 LATTES

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127

SITE DE CARILLAC
Centre Techniques du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage

SITE DE TOULOUSE
Tél: 03.34.26.51.45
INAO-TOULOUSE@inao.gouv.fr
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr

